

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE L'AMP DU 20 AOUT 2013

17 HEURES AU POLE CULTUREL DE LA TRANCHE SUR MER

Les adhérents qui ne pouvaient être présents pouvaient donner leur procuration à un ami présent **membre de l'AMP**. Chaque adhérent présent pouvait avoir un maximum de 6 procurations.

Emargements, vente des vêtements et accessoires AMP assurés par :
Guy CHAUVET, Bernard CULORIER, Bernard GABORIAU et Sylvie FLATIN.

Début de l'AG à 17h25
Accueil et mot de bienvenue du Président.

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation au 20/8/2013 est de 116. Le nombre de présents est de 50 et le nombre de pouvoirs est de 13.

Le total des voix est donc de 63. Le quorum est fixé à 25% des adhérents. Il est atteint.

En l'absence d'un secrétaire (démission de Daniel JUS) lecture du Rapport Moral par le Président.

Le Président regrette de ne pas avoir été aussi présent qu'il le souhaitait à la Tranche/Mer, maintenant qu'une grande partie de ses activités sont réglées, il sera présent plus souvent au regard de l'exercice précédent.

Il résume ses activités au sein de la Fédération (congrès d'Argeles) dont il est membre du bureau (FNPPSF) salon Nautique de Paris, Il rappelle les réunions de la FNPPSF avec les administrations et les attaques des pêcheurs professionnels et quelques groupes de ventes de la grande distribution. La FNPPSF est là pour trouver un terrain d'entente sur l'exercice de la pêche (Plaisanciers et professionnels). La taille de certaines espèces modifiées, la nageoire caudale inférieure coupée etc, en sont un exemple. Les contradicteurs ont aussi leur lot de contraintes. Il a ensuite rappelé la présence des adhérents de l'AMP à plusieurs manifestations. Assistance CNT, sorties AMP, manifestation de pêche etc. ...

Rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Lecture du Rapport Financier et expliqué par Bernard CULORIER

Rapport adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Alain BRAUD (secrétaire de séance) procède au renouvellement des membres du CA.

Les sortants sont :

- Bernard GABORIEAU et Michel ROUX qui souhaitent se représenter.

Après un tour de l'assemblée, deux candidatures se dégagent :

- Jacky LUCAS et Hervé DERVIN acceptent de se présenter.

Tous les quatre sont élus à l'unanimité.

Le nouveau CA (2013/2014) est composé comme suit :

Alain BRAUD, Guy CHAUVET, Bernard CULORIER, Hervé DERVIN, Jacques FLATIN, Sylvie FLATIN, Bernard GABORIEAU, Jacques GAUTIER, Bernard LAVIGNASSE, Jacky LUCAS, Jean-Claude PORCHER, Michel ROUX, Michel SALE. Une réunion de constitution devrait se faire avant le 28/08/2013 afin de rassembler un maximum d'élus.

Informations sur la participation aux deux séances de travaux à l'écluse à poissons de la Caloge par Jean Claude PORCHER. Il indique que l'Association rejoint l'AMP et donne la parole à Philippe BRULON qui l'a représenté.

Un commentaire est effectué par Jean Claude PORCHER sur la participation de l'AMP à l'assistance sécurité des manifestations du CNT.

Rappel de la sortie en mer à BOURGENAY du 23 Aout par Alain BRAUD.

« Cette année je constate un déficit en nombre de bateaux.

Voulez-vous continuer à organiser des sorties ? Cela est du travail.

La commande est passée pour 45 personnes au restaurateur. Si nous sommes que 24, il risque de ne pas maintenir son tarif. En plus, temps magnifique prévu. La commande sera passée demain midi. Je suis disponible pour en parler après l'AG »

Jacques FLATIN : « nous avons rdv avec la SNSM à la capitainerie de port BOURGENAY le 23 à midi pour leur remettre l'argent récolté au cours des quêtes, autour du verre de l'amitié organisé par l'AMP ».

Questions du Bureau à Monsieur Le Maire:

- Information sur la date du début des travaux d'aménagement de la cale d'embarquement et sur le projet définitif retenu :
. Accord verbal de l'Administration. Les travaux devraient débuter normalement courant octobre : une seule cale, pas de changement par rapport au projet déjà présenté
- Informations sur le projet d'un aménagement latéral à l'embarcadère.
. Lorsque le Conseil Général nous aura cédé l'embarcadère un aménagement idem à l'embarquement des navettes inter îles sera réalisé.
- Autoriser le lavage de leurs annexes à la capitainerie lorsque les adhérents ne peuvent pas utiliser la navette.
. Pas de problème.
- Implantation d'un WC public dans la zone de la capitainerie.
. Pas de problème. Le projet est déjà en cours de discussion en Mairie.
- . Nous regarderons également comment gérer les mouillages non utilisés comme cela se fait dans les ports.*
. Le tarif préférentiel sera maintenu pour les plaisanciers résidents à la Tranche qui acquittent les taxes foncières et ou d'habitation. Bernard Rousseau exprime son désaccord.

Puis la parole est donnée à l'assistance.

- Guy BOULARD demande pourquoi les poubelles de plage aux Générelles ont été enlevées.
Monsieur Le Maire soutien qu'il y en a et lui demande où sont-elles absentes.
Après quelques échanges et précisions du lieu, Monsieur Le maire s'est engagé à faire vérifier la mise en place des poubelles.
- Didier LIROS demande si l'on peut élargir les plages horaires de la navette ?
C'est difficile. La navette n'est pas assez grande cela est sûr. Le service de navette sera reconduit l'an prochain et sera optimisé. La mise en service d'une navette plus grande avec des horaires mieux adaptés permettrait de réduire les temps d'attente. Nous allons l'améliorer et tenter d'élargir les plages horaires.
- Christian DANIGO informe qu'au mois d'août, 93 personnes par jour ont été transportées.
- Martine BOULINGUEZ indique que la vitesse dans le chenal est excessive et que rien n'est fait pour remédier à ce fait. Elle ne cite personne mais déclare que tout le monde connaît les auteurs de ces infractions.
Monsieur le Maire : les CRS doivent déjà surveiller les baigneurs pour sauver des vies. Il s'agit d'incivilités et il y en a partout.
- Christian DANIGO précise que les CRS sont déjà intervenus sur des scooters. Des PV ont été dressés.
- Michel ROUX demande : prévoyez-vous une surveillance sur la plage Clémenceau ?
Monsieur le Maire : cette plage n'est pas prévue pour le bain !
Nous avons de moins en moins de CRS et il y en a la Terrière, par exemple, car cela est indispensable.
Les personnes de la capitainerie sont assermentées que pour des PV sur terre et non sur mer.
(Les enfants qui plongent du haut du ponton, les baigneurs dans le chenal sont aussi évoqués....)

Le Président indique à Monsieur Le Maire qu'il souhaite que le panneau d'affichage de l'AMP retrouve sa place en 2014 car celui de la capitainerie n'est pas assez grand pour être partagé.

Monsieur Le maire acquiesce.

L'AG 2013 est clôturée à 18h30 et rdv est pris pour 19h45 sous le Tivoli.

Le secrétaire
Alain BRAUD
06 82 76 15 58